

Les études combinées avec les emplois par les jeunes : comparaison entre pays européens

Pascale Poulet-Coulibando

Bureau des études statistiques sur l'alternance, l'insertion des jeunes, la formation continue et les relations éducation-économie-emploi
Direction de l'évaluation, de la prospective et de l'évaluation

Les proportions de jeunes cumulant études et emploi entre 15 et 24 ans varient considérablement entre pays de la Communauté. Ces jeunes ont la particularité d'occuper un emploi tout en poursuivant études ou formations. Ce phénomène reflète des transitions complexes entre école et vie active, telles qu'un accès au premier emploi avant la fin des études.

Cette étude s'intéresse aux contextes éducatifs nationaux dans lesquels s'inscrivent ces comportements, c'est-à-dire aux conditions et programmes d'enseignement qui les soutiennent. Du fait de l'âge assez précoce auquel le phénomène est étudié, l'étude est limitée aux programmes d'enseignements et formations professionnels du secondaire. Ceux-ci sont passés en revue dans une quinzaine de pays, emblématiques en positif ou en négatif pour l'ampleur du phénomène .

De fortes proportions de jeunes occupant un emploi tout en continuant d'acquérir des connaissances incarnent deux axes politiques communautaires¹ : élever les taux d'emploi, ouvrir les systèmes d'enseignements et de formations plus largement « au monde et à la population ». Odile Chagny et Olivier Passet, du Conseil d'analyse stratégique, confirment la contribution significative au taux général d'emploi de ceux occupés par les jeunes au cours de leurs études [2]. Ces performances sont-elles à la hauteur des ambitions ? Sont-elles transposables entre pays ?

Le *cumul d'études et d'emploi** est décrit par *Regards sur l'éducation*, le recueil d'indicateurs de l'OCDE sur les systèmes éducatifs, depuis la fin des années quatre-vingt-dix [11]. Les transitions entre école et vie active y sont décrites en répartissant les jeunes en fonction de leurs situations et professionnelle et scolaire (poursuite ou non d'études). Cette double répartition est initialement une idée des francophones². Ils espéraient ainsi illustrer la complexité des transitions individuelles des jeunes (cf. encadré « Transitions école/vie active responsables du cumul d'études

et d'emploi »). Ils souhaitaient aussi, via ces informations, contribuer à expliciter les variations entre pays des taux d'activité et de chômage des 15-24 ans.

Les sources de cette étude sont principalement communautaires (cf. encadré « Les sources et le processus de Lisbonne »). Ce sont des données qualitatives (*Eurydice*, Cedefop) et quantitatives (Eurostat, parfois aussi OCDE), émanant de l'éducation et de

NOTES

* Les expressions en italiques sont définies dans l'encadré « Notions statistiques sur les enseignements et formations professionnels ».

1. La Communauté européenne, dite aussi Union depuis 1995, comprend l'Allemagne (depuis 1957), l'Autriche (1995), la Belgique (1957), la Bulgarie (2007), Chypre (2004), le Danemark (1973), l'Estonie (2004), l'Espagne (1986), la Finlande (1995), la France (1957), la Grèce (1981), la Hongrie (2004), l'Irlande (1973), l'Italie (1957), la Lituanie (2004), le Luxembourg (1957), la Lettonie (2004), Malte (2004), les Pays-Bas (1957), la Pologne (2004), le Portugal (1986), la République Tchèque (2004), la Roumanie (2007), le Royaume-Uni (1973), la Slovénie (2004), la Slovaquie (2004) et la Suède (1995). Cette étude porte également sur l'Islande, la Norvège et la Suisse, qui participent à tout ou partie du processus de Lisbonne.

2. Michel-Henri Gensbittel et Christine Mainguet.

Transitions école/vie active responsables du cumul d'études et d'emploi

On entend ici par *transitions individuelles* les passages, à l'échelle d'un individu, entre phases (d'une durée significative) d'études sans activité professionnelle et phases (d'une durée significative) de recherche ou d'occupation d'emploi.

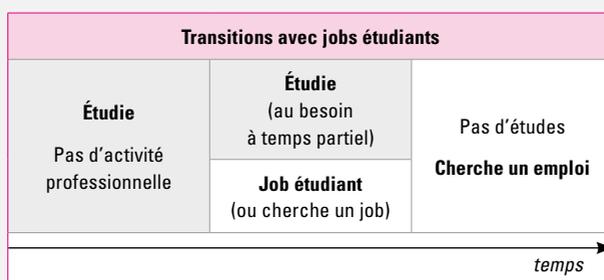
La **transition** est **univoque** quand la recherche d'un emploi succède franchement à la période d'enseignement et de formation contiguë à la scolarité obligatoire. C'est le modèle le plus simple, fréquent dans les pays latins (*graphique 1*).

Graphique 1 – Pour référence : transition simple (ou univoque)



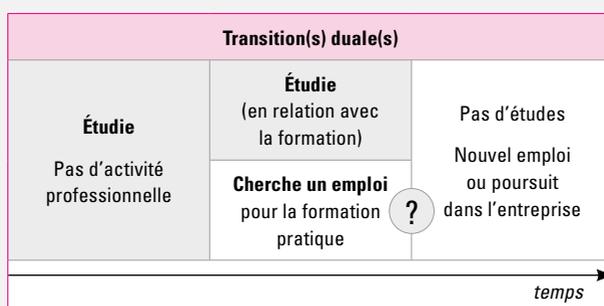
Les transitions avec **jobs étudiants** comprennent une étape intermédiaire (*graphique 2*). Pendant cette étape intermédiaire, le jeune poursuit ses études et occupe (ou recherche) un emploi « alimentaire », sans rapport nécessaire avec l'organisation de ses études (courant au Royaume-Uni, aux USA et au Canada, mais aussi semble-t-il au Danemark et aux Pays-Bas). L'étudiant peut bénéficier d'un régime d'études adapté (*temps partiel*). Durant l'étape intermédiaire, le jeune cumule études et emploi.

Graphique 2 – Transitions avec jobs étudiants



Les **transitions** dites **duales**, en référence aux modes structurés d'alternance d'Allemagne, Suisse et Autriche, comprennent une étape intermédiaire, le jeune étudiant et occupant un emploi (*graphique 3*). Ce modèle présente cependant deux déterminantes avec le précédent. D'une part, l'emploi recherché est la partie pratique de sa formation, organisée en relation étroite avec ses études. D'autre part, l'existence d'une seconde transition, consistant en un départ de l'entreprise formatrice pour rechercher un nouvel emploi est hypothétique.

Graphique 3 – Transitions duales



Les **formations professionnelles** dites **externalisées** engendrent des transitions dont les étapes sont assez similaires aux duales (même incertitude sur la seconde), mais dont l'articulation entre études et emplois est moins structurée, engendrant moins de contraintes pour l'entreprise.

Enfin les **transitions** sont **récurrentes** lorsque des adultes reprennent des études et formations (d'une durée significative) *après* avoir occupé une activité professionnelle ou recherché un emploi (fréquent parmi les populations scandinaves). Schématiquement, une même personne effectue consécutivement deux transitions simples (deux fois le *graphique 1* l'un à côté de l'autre).

l'emploi. Les données sur le cumul d'études et d'emploi dans la Communauté ont été communiquées par Eurostat et exploitées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

Les conditions d'enseignement de la Communauté permettent de distinguer différents modèles de transitions individuelles. Trois se manifestent par la conjonction d'études et d'emplois par des jeunes : les transitions vers les formations par l'alternance structurées (*graphique 3*), les formations professionnelles externalisées, les transitions pour des jobs étudiants (*graphique 2*). Pour distinguer des autres les formations duales, cette étude compare les taux d'inscription à ces programmes d'alternance, extraits des statistiques scolaires, à l'importance du phénomène selon les enquêtes sur les forces de travail.

Après un préalable sur l'incidence prépondérante des études *secondaires* sur le phénomène, deux graphiques guident la revue des modes d'enseignement qu'ils sous-tendent, en présentant l'importance du cumul d'emplois et d'études secondaires (à partir des enquêtes sur les forces de travail), en fonction de celle de l'enseignement professionnel (à partir des statistiques scolaires). Le *graphique 5* porte sur les programmes d'alternance structurée entre établissement scolaire et lieu de travail ou « duaux ». Le *graphique 6* (*cf. infra*) vise la totalité de l'enseignement professionnel⁴.

Le cumul d'études supérieures et d'emploi, peu significatif à cet âge, est traité rapidement. On s'interrogera ensuite sur les capacités qu'ont les pays à concilier un niveau élevé d'emploi de leurs jeunes, avec des contingents importants dans l'ensei-

gnement supérieur et peu de laissés pour compte.

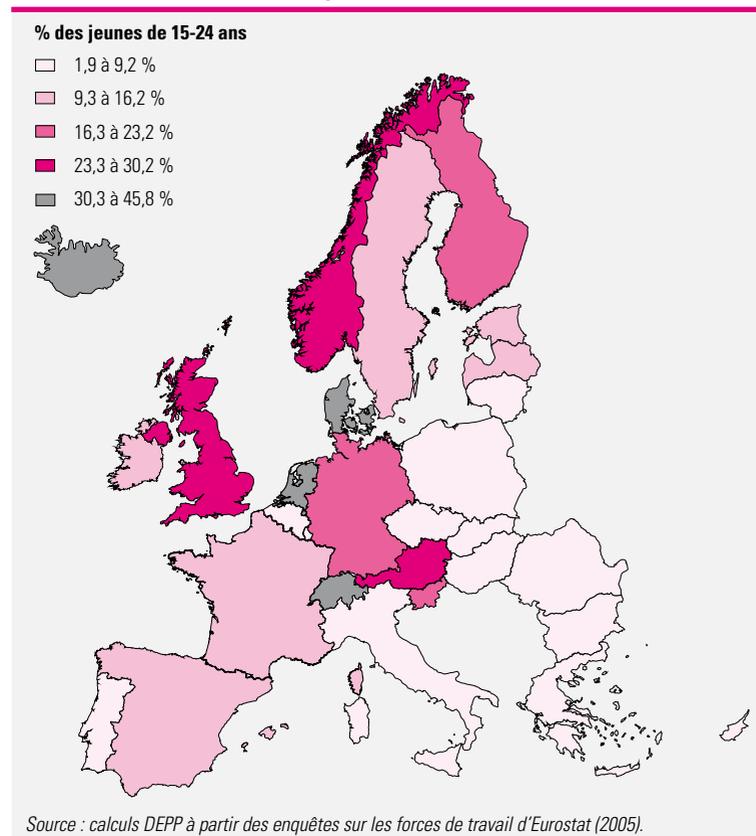
Pour conclure, on dressera un bilan de ce que nous apportent ces conditions d'enseignement professionnel ; on s'interrogera sur les possibilités de transposer et sur ce qui apparaît le plus astucieux pour relever les différents défis, sinon éviter les écueils.

L'IMPORTANCE DU CUMUL D'ÉTUDES ET D'EMPLOI DOMINÉE PAR LES ÉTUDES SECONDAIRES À CET ÂGE...

De 0 à 44 % des jeunes cumulent études et emploi selon le pays

De 44 % à 20 % des jeunes de 15 à 24 ans cumulent emploi et études au Danemark, en Islande, aux Pays-Bas, en Suisse, Norvège, Royaume-Uni, Autriche, Allemagne et Finlande, contre moins de 5 % des jeunes en République Tchèque, Slovaquie, dans le Sud-Est de la Communauté

Carte 1 – Cumul d'études et d'emploi



NOTES

3. Les programmes *emploi-études* de *Regards sur l'éducation* repèrent les programmes structurés d'alternance. Jusqu'en 2002, ces informations figuraient dans les enquêtes communautaires *via* le type d'instruction ; depuis, elles sont uniquement disponibles dans les enquêtes nationales. Dans les tableaux C4 de *Regards sur l'éducation*, poursuivre un « programme emploi-études » prévaut sur le statut sur le marché du travail.

4. Des typologies statistiques intégrant plusieurs caractéristiques ont été abandonnées, faute d'un jeu de variables adéquat au sujet. En particulier, l'importance des programmes d'enseignement *combinant école et lieu de travail* et celle, parmi les jeunes, du *temps partiel*, manquaient dans de nombreux pays.

(Hongrie, Roumanie, Bulgarie), au Sud (Grèce, Italie, Malte, Chypre et Portugal) ainsi qu'en Lituanie et au Luxembourg (carte 1).

Différences entre pays guidées par le cumul d'études secondaires et d'emploi

En 2005, 7 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans des pays de l'Union européenne combinent un emploi et des études secondaires dans un établissement habituel du système éducatif, équivalant, en France, à un lycée ou à un centre de formation d'apprentis. Les proportions les plus fortes sont enregistrées au Danemark et aux Pays-Bas, en Suisse et dans les pays où le phénomène est globalement le plus répandu. À l'opposé, moins de 1 % du groupe d'âges poursuit des études secondaires en occupant un emploi dans le Sud, le Sud-Est, et, de façon générale, les pays où le phénomène est exceptionnel. Ainsi, en comparant les pays entre eux, la proportion de jeunes cumulant études et emploi est dirigée par la proportion

d'études secondaires suivies en occupant un emploi (graphique 4).

...REFLÉTANT LA DIVERSITÉ DES MODES D'ENSEIGNEMENTS ET FORMATIONS PROFESSIONNELLS

Les influences respectives du marché du travail et de l'éducation distinguent classiquement trois modes d'enseignement et de formation professionnels : les modèles centrés sur l'entreprise ou externalisés, ceux présentant une alternance réglementée entre formation pratique en entreprise et enseignement en établissement scolaire, enfin les modes d'enseignement centrés sur les établissements scolaires. En sont emblématiques, respectivement, le système de formation professionnelle britannique centré sur l'entreprise, le système dual allemand et l'enseignement professionnel « scolarisé » à la française [3].

Ces modes de formation professionnelle sont mis en évidence par différentes notions statistiques.

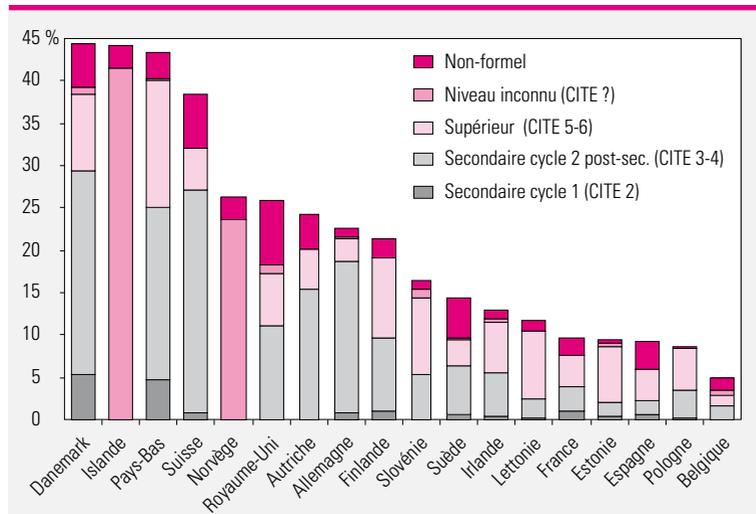
Le mode externalisé se manifeste par des formations *non formelles** et des enseignements à *temps partiel***, le mode dual par les programmes *combinant école et lieu de travail***, les modes scolaires par les enseignements professionnels à *temps plein* et basés à l'école**.

Les pays dans lesquels les programmes structurés d'alternance sont seuls responsables du cumul d'études secondaires et d'emploi présentent des indicateurs alignés sur la bissectrice du *graphique 5*. Ainsi, les pays de systèmes duals traditionnels (Allemagne et Autriche) présentent un recoupement précis entre enquêtes sur le travail et indicateurs scolaires et de fortes proportions de jeunes cumulant études secondaires et emploi. Les indicateurs sont aussi similaires en Irlande, Finlande et en France, mais le phénomène y est peu fréquent et n'est pas examiné en détail.

Aux Pays-Bas, au Danemark et en Suisse, « champions » de la question, les proportions de jeunes cumulant études secondaires et emplois sont supérieures au taux d'inscription aux programmes combinant école et travail. Ces derniers classent indiscutablement la Suisse parmi les pays de système dual et en rapprochent beaucoup Danemark et Pays-Bas. Les valeurs élevées des indicateurs des enquêtes sur les forces de travail y traduisent la conjonction de programmes d'alternance école/entreprise et de *jobs étudiants**, sans relation avec les études.

Des indicateurs, élevés selon les enquêtes sur les forces de travail et faibles selon les statistiques scolaires, témoignent de l'existence de formations professionnelles externalisées ou (confusion gênante) peuvent manifester des relations fortuites entre

Graphique 4 – Niveau des études cumulées avec un emploi
En % des jeunes âgés de 15 à 24 ans



Source : calculs DEPP à partir des enquêtes sur les forces de travail d'Eurostat (2005).

études et jobs étudiants. Au Royaume-Uni par exemple, l'écart entre la fréquence du cumul d'études secondaires et d'emploi selon les enquêtes sur les forces de travail, et inexistant selon le standard scolaire de programme combinant école et lieu de travail, reflète la tradition de formation professionnelle « externalisée » centrée sur l'entreprise.

Les pays scandinaves ont en commun des parcours d'enseignements individualisés, multiformes et ouverts à tous âges et statuts. L'apprentissage norvégien, relativement développé, est difficile à identifier au moyen des statistiques scolaires, puisqu'élèves et apprentis suivent les mêmes programmes d'enseignement dans les mêmes structures⁵. Les transitions récurrentes, ou reprises d'études dans

le système habituel d'enseignement, ne devraient pas causer, en principe, d'études en parallèle d'emploi (cf. encadré « Transitions école/vie active responsables du cumul d'études et d'emploi »). Aussi, hormis le Danemark où prévaut une forme de système dual, les particularités des pays scandinaves sont peu identifiables via ces indicateurs.

Enfin, un vaste groupe de pays se dessine à gauche du graphique 6, fait des pays de l'Est et du Sud dans lesquels les jeunes n'ont pas d'emploi lorsqu'ils poursuivent leurs études et participent peu au marché du travail. En République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Belgique, les jeunes étudient massivement dans l'enseignement professionnel, beaucoup au Luxembourg, Italie, Roumanie, Bulgarie, et,

en revanche, assez peu dans les pays baltes, en Grèce et Hongrie, au Portugal, en Espagne et à Chypre.

Parmi ces pays où le phénomène étudié est peu fréquent, on s'intéresse à la République Tchèque, la Slovaquie et la Hongrie, où les sources scolaires identifient des régimes structurés d'alternance entre école et entreprise, contrairement aux sources sur l'emploi ainsi qu'à l'Italie, où la littérature fait état de formes d'apprentissage ignorées des sources scolaires.

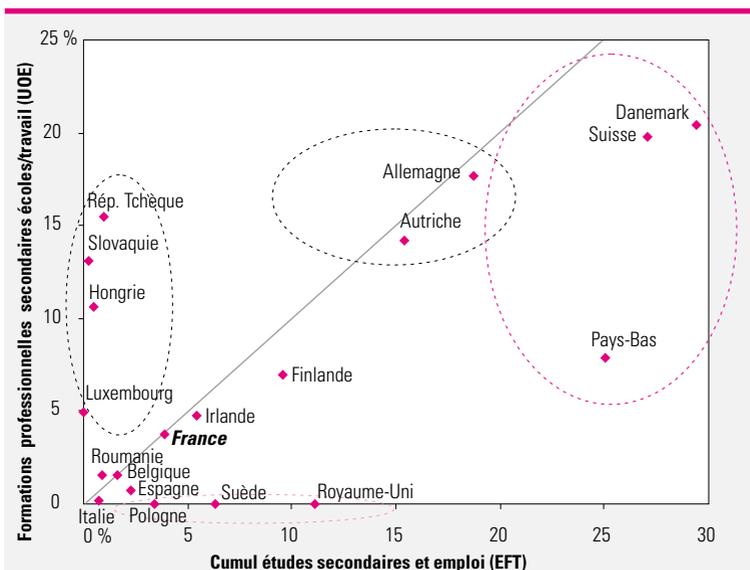
Les systèmes duals traditionnels d'Allemagne et d'Autriche

Les statistiques scolaires sur les jeunes en programme dual fournissent des indicateurs identiques à ceux des enquêtes sur les forces de travail en Allemagne (18/19 %) et en Autriche (14/15 %), entre 15 et 24 ans (graphique 5). La proportion d'une cohorte ou classe d'âge est nettement supérieure et s'élève à 60 % en Allemagne en 2004, la formation durant en règle générale trois ans et à 40 % en Autriche [7]. L'enseignement professionnel par la voie scolaire est aussi important en Autriche que le système dual et l'est moins, en revanche, en Allemagne (tableau 1).

En Allemagne, le système dual permet de recevoir les titres nécessaires pour exercer une des 350 professions du dispositif (*anerkante Ausbildungsberufe*). Les formations

Graphique 5 – Élèves ou apprentis inscrits à un programme d'enseignement professionnel combinant école/lieu de travail comparés aux jeunes cumulant études secondaires et emplois

En % des jeunes âgés de 15 à 24 ans



Source et précisions : enquêtes sur les forces de travail (EFT) 2005 et statistiques scolaires (UOE) 2004 ; voir tableau 1.

Nota bene : les deux sources ne portant pas sur la même année, des écarts de moins de 2 points ne sont pas significatifs.

Lecture – Une position de 4 % sur l'axe vertical et 4 % sur l'axe horizontal pour la France signifie que les inscriptions en formations professionnelles secondaires basées à l'école et sur le lieu de travail (âges confondus) représentent 4 % de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2003-2004 (axe vertical) et que 4 % de l'ensemble de ce groupe d'âge cumulent un emploi et des études secondaires, selon les enquêtes sur les forces de travail de 2005 (axe horizontal).

NOTE

5. En outre, la Norvège et l'Islande n'ont pas fourni de niveau d'instruction en 2005, ce qui empêche de savoir quel niveau d'enseignement est « cumulé » avec un emploi.

Tableau 1 – Modes d'enseignement professionnel et importance parmi les jeunes

Pour 100 : voir « Dénominateur »

	Cumul d'études sec. et d'emploi	Formations pro. secondaires basées écoles/ lieu de travail	Tous ens. et formations (pré)pro. secondaires	dont à temps partiel	Formations pro. 2 nd cycle combinées écoles/travail	Ens. et form. pro. 2 nd cycle sans pré-prof. ni combinaison écoles/travail	Ens. pré-pro. 2 nd cycle	Ens. généraux 2 nd cycle
Âges	15-24	Tous	15-24	15-24	Tous	Tous	Tous	Tous
Niveau études	CITE 2-4	CITE 3-4	CITE 3-4	CITE 3-4	CITE 3	CITE 3	CITE 3	CITE 3
Année	05 (moy)	03-04	03-04	03-04	03-04	03-04	03-04	03-04
Enquête	EFT	UOE	UOE	UOE	UOE	UOE	UOE	UOE
Diff. des données	Eu.	OCDE	OCDE, Eu.	OCDE	OCDE	Eu.	Eu.	Eu.
Dénominateur		Jeunes de 15-24 ans			Effectifs ens. form. secondaires secondaire 2 nd cycle (CITE 3)			
	(2)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
Allemagne	18,7	18	22,8	0,1	47,0	14,2	0	38,8
Autriche	15,4	14	32,1	(m)	33,6	38,8	6,2	21,4
Belgique	1,6	2	27,1	4,0	2,6	65,6	0	31,8
Bulgarie	0,2	(m/a)	18,1	(m)		55,2	0	44,8
Chypre	0,0	(m1)	3,6	(m)	(m)	13,4	0	86,6
Danemark	29,5	20	15,4	0	46,1	0,7	0	53,2
Espagne	2,3	1	7,0	1,0	3,8	34,9	0	61,3
Estonie	2,0	(m/a)	11,5	(m)		29,9	0	70,1
Finlande	9,6	7	18,9	0	11,2	48,9	0	39,9
France	3,9	4	18,7	0	11,4	* 45,1	* 0	43,5
Grèce	0,9	(m2)	11,4	1,3	(m)	34,0	0	66,0
Hongrie	0,5	11	14,1	0,5	12,1	0,0	11,6	76,3
Irlande	5,5	5	15,8	0,9	0	0,0	33,5	66,5
Islande	(m)	9	14,7	2,1	17,0	20,2	1,2	61,5
Italie	0,8	(m3)	22,7	0	(m)	25,5	37,3	37,2
Lettonie	2,5	(m/a)	12,0	(m)		36,8	0	63,2
Lituanie	0,4	(m/a)	6,6	(m)		24,7	0,1	75,2
Luxembourg	(m)	5	23,2	0,9	13,9	50,0	0	36,1
Malte	1,6	(m)	10,6	(m)		55,0	0	45,0
Norvège	(m)	21,4		0,4		60,5	0	39,5
Pays-Bas	25,1	8	19,4	0,3	22,9	46,2	0	30,9
Pologne	3,4	(a)	19,9	4,8	0	49,5	0	50,5
Portugal	1,9	(m4)	7,8	0	(m)	9,1	19,4	71,5
Rép. Tchèque	< 1,6	15	32,0	1,1	36,2	43,1	0,2	20,6
Roumanie	0,9	2	20,2	(m)		64,8	0	35,2
Royaume-Uni	11,1	(m5)	24,4	10,1	(m)	71,5	0	28,5
Slovaquie	0,2	13	26,7	0,4	37,2	36,9	0	25,9
Slovénie	5,4	0	29,9	(m)		68,6	0	31,4
Suède	6,3	(a)	19,9	1,4	0	54,3	0	45,7
Suisse	27,1	20	22,1	0,4	58,7	6,1	0	35,2
UE 27 (ensemble)	7,3		19,7			55,7	4,8	39,5

Sources : statistiques scolaires (UOE), Enquêtes sur les forces de travail (EFT) - Diffusion des données : Eurostat et OCDE (sites web).

* Dont 30,2 % d'élèves en second cycle professionnel et 14,9 % en technologique.

Données manquantes (m) : les données manquent dans l'UOE 2004 mais sont toutefois citées par les mapping CITE ou d'autres documents (principalement du Cedefop ou d'Eurydice), dans ces cas : (m1) Chypre : *Systema Mathitias* [mapping CITE] ; (m2) Grèce : TIE [mapping CITE] ; (m3) Italie : *Apprendistato* et contrats divers [Cedefop] ; (m4) Portugal : *Aprendizagem*, CITE2 [Cedefop] ; (m5) Royaume-Uni : *Traditional apprenticeships* [mapping CITE].

(a) : n'existe pas dans le pays.

(m/a) : manquant ou inexistant selon le mapping CITE.

Autres spécifications : dans les pays de l'Union européenne non membres de l'OCDE, la proportion de jeunes (15-24 ans) inscrits dans l'enseignement professionnel de niveau CITE 3-4 (colonne 10) est estimée sous deux hypothèses : leur pourcentage est supposé similaire dans le groupe d'âge 15-24 ans que sur l'ensemble du second cycle (CITE 3) ; les programmes CITE 4 sont tous supposés être des seconds cycles d'enseignement professionnel.

Le pourcentage, parmi les 15-24 ans, de ceux inscrits à un programme d'enseignement alternant école et lieu de travail, est estimé en divisant leur effectif à tous âges par celui d'ensemble des jeunes de 15-24 ans.

Les autres indicateurs sur les 15-24 ans sont des moyennes de ceux à 15-19 ans et 20-24 ans, dans le but de réduire l'effet des variations démographiques.

sont dispensées sur le lieu de travail et dans une école professionnelle, la *Berufsschule*. Celle-ci procure de l'enseignement général et professionnel aux élèves ; l'enseignement y occupe douze périodes (de près d'une heure) par semaine, quatre d'enseignement général (allemand, économie sociale, religion, sport) et huit d'enseignement professionnel, en règle générale. Les stagiaires passent jusqu'à deux jours à la *Berufsschule* et trois ou quatre jours par semaine à l'entreprise. L'entreprise formatrice et le stagiaire concluent un contrat de droit privé. L'accueil des apprentis semble actuellement soulever des difficultés dans différents secteurs et régions. Celles-ci entraînent une sélection des candidats concourant à des difficultés accrues d'accès pour les moins instruits et les programmes d'enseignement préparant à une formation professionnelle se sont beaucoup développés depuis 1995 [12].

En Autriche, les *Berufsschulen* dispensent un enseignement professionnel en alternance avec une formation en entreprise, composé pour plus de deux tiers de matières générales. Ces formations préparent à 250 spécialités professionnelles, sous la double compétence du ministère de l'Éducation ou des provinces en ce qui concerne le centre de formation, et du ministère des Affaires économiques pour la formation en entreprise.

Enseignement professionnel exclusivement par l'alternance en Suisse, au Danemark et aux Pays-Bas

Les jeunes occupent davantage d'emplois en parallèle d'études secondaires qu'ils ne s'inscrivent en for-

mations professionnelles combinant écoles et lieu de travail au Danemark (30/21 %), en Suisse (27/20 %) et surtout aux Pays-Bas (25/8 %) (*graphique 5*).

La Suisse et le Danemark organisent leur enseignement professionnel essentiellement en alternance en entreprise, ce qui tend également à être le cas aux Pays-Bas depuis le nouvel acte sur l'enseignement et la formation professionnels. Particularité de la situation danoise, les enseignements généraux et technologiques dominent les effectifs de l'enseignement secondaire de second cycle (*tableau 1*).

En Suisse, la formation professionnelle est dispensée selon un mode dual parent de ceux de l'Allemagne et l'Autriche. La plupart des participants y suivent des programmes de trois ou quatre ans. Les apprentis passent entre la moitié et les trois quarts du temps de formation en entreprise. La Suisse se distingue cependant de ses voisins par la faible importance de son enseignement professionnel sous statut scolaire. Par ailleurs, de fortes proportions des jeunes y suivent une formation *non formelle** en entreprise sans contrepartie scolaire (6 % des jeunes, entre 15 et 24 ans en moyenne) ; ces formations comptent aussi des proportions significatives des jeunes en Autriche (4 %), mais pas en Allemagne.

L'apprentissage, héritier des guildes, du néerlandais ancien *gild* (corporation), occupe beaucoup de poids dans le système de formation danois. Les formations professionnelles d'apprentis durent quatre ans et débutent par une période préliminaire « d'orientation » de six mois, vouée à doter les jeunes d'informations sur les différentes professions et à leur faciliter l'accès à une entreprise. L'apprentissage

y a été réorganisé en 1977 après la création du tronc commun englobant enseignements primaire et secondaire, dans des conditions intéressantes. La réforme visait à maintenir l'attractivité de l'apprentissage et prévoyait que les futurs apprentis reçoivent une instruction générale sur un large éventail de métiers pendant un an, avant d'entreprendre à proprement parler leur formation pratique. Ce nouveau programme a été victime de son succès, de la tension du marché du travail et peut-être aussi de réticences professionnelles⁶, et les jeunes n'ont pas trouvé suffisamment de places en entreprises pour leur formation pratique à l'issue de l'année probatoire. Les formations de la réforme et celles plus centrées sur la profession de l'ancien système ont été refondues au début des années quatre-vingt-dix autour de missions communes et d'une période d'orientation de six mois [7].

Les jeunes des Pays-Bas suivent des formations professionnelles secondaires débouchant sur les mêmes diplômes, de façon plus ou moins pratique et théorique, depuis l'acte de 1996 sur l'enseignement et la formation professionnels (WEB), conçu pour améliorer la cohésion entre formations professionnelles des jeunes et des adultes. Quatre programmes de formation professionnelle consécutifs s'échelonnent du premier cycle d'enseignement secondaire au post-secondaire, accessibles par trois voies. L'une héritée de l'apprentissage traditionnel comprend plus de 60 % de formation pratique en entreprise et objet de contrats de travail d'apprentis (« *beroepsbegeleidende*

NOTE

6. Maintien de formations selon l'ancienne réglementation.

leerweg » ou BBL). La deuxième, plus théorique, comprend un minimum de 20 % de formation pratique en entreprise (« *beroepspraktijkvorming* » ou BOL).

La troisième voie, plus pratique, consiste en programmes d'enseignement à temps partiel destinés aux salariés jeunes et adultes⁷ [8]. La proportion de jeunes cumulant emploi et études secondaires, fournie par l'enquête sur les forces de travail, est similaire aux 25 % que représentent les effectifs d'ensemble inscrits dans les quatre programmes à temps plein de 2002-2003 dans l'effectif du groupe d'âges.

L'« alternance light » que constitue le BOL aux Pays-Bas contribue à expliquer qu'une forte proportion des jeunes cumule des études secondaires avec un emploi de moins

de 10 heures par semaine (13 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2005). La proportion est semblable au Danemark où les informations recueillies sur l'organisation de l'enseignement ne fournissent pas d'explication immédiate. Ceci suggère que les lycéens qui le souhaitent trouvent facilement un « job » de quelques heures, dans l'un ou l'autre de ces pays.

Enseignement professionnel à temps partiel et « scolarisé » au Royaume-Uni

La notion de programme combinant enseignement en établissement scolaire et formation pratique en entreprise ne semble pas pertinente au Royaume-Uni, faute de règles comparables aux précédentes. Aussi,

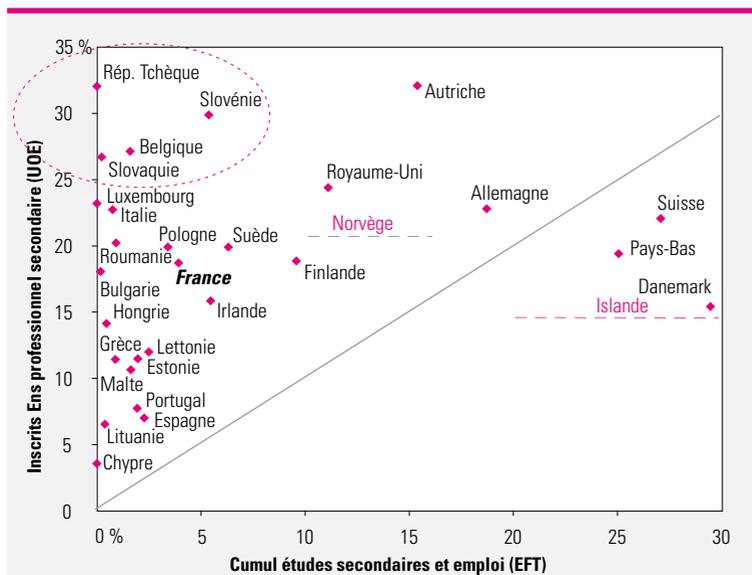
son système scolaire est mieux représenté par le *graphique 6*, qui présente le cumul d'études secondaires et d'emploi en fonction de la fréquentation d'ensemble de l'enseignement (pré)professionnel, que par le *graphique 5*. Les jeunes s'y inscrivent autant dans l'enseignement professionnel, à temps plein ou partiel, que les jeunes Allemands et Suisses, et cumulent autant d'emploi et d'études formelles secondaires que les jeunes Finlandais.

Au Royaume-Uni, le cumul par les jeunes d'études formelles et d'emploi est imputable aux enseignements professionnels à *temps partiel**, dont les horaires sont adaptés à la faible disponibilité des jeunes travailleurs et auxquels sont inscrits 10 % des 15-24 ans. C'est le cas aussi, dans une moindre mesure, en Pologne (5 % des jeunes). Au Royaume-Uni, par ailleurs, les jeunes de cet âge ont souvent suivi une formation *non formelle** en entreprise au cours du dernier mois (8 %).

L'enseignement secondaire à temps partiel est dispensé par les *further education colleges*, qui recensent près de 5 millions d'élèves, étudiant pour quatre cinquièmes à temps partiel. Selon les termes du Département de l'emploi et de l'éducation, l'apprentissage moderne (*modern apprenticeship*) constitue le

Graphique 6 – Élèves et apprentis inscrits dans l'enseignement secondaire préprofessionnel et professionnel comparés aux jeunes cumulant études secondaires et emplois

En % des jeunes âgés de 15 à 24 ans



Source et précisions : enquêtes sur les forces de travail (EFT) 2005 et statistiques scolaires (UOE) 2004 ; voir tableau 1.

Lecture – Une position de 19 % sur l'axe vertical et 4 % sur l'axe horizontal pour la France signifie que 19 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans se sont inscrits à un enseignement ou une formation préprofessionnel ou professionnel de niveaux CITE 3 ou 4 (bac technologique inclus) en 2003-2004 (axe vertical) et que 4 % de ce groupe d'âge cumulent un emploi et des études secondaires, selon les enquêtes sur les forces de travail de 2005 (axe horizontal).

NOTE

7. Les statistiques scolaires distinguent quatre programmes à temps plein de leurs quatre équivalents à temps partiel. Les quatre niveaux consécutifs de qualification se nomment « *WEB-assistentenopleiding* », « *WEB-basisberoepsopleiding* », « *WEB-vakopleiding* », « *WEB-middenkaderopleiding* ». Les mêmes établissements régionaux, les *regionale opleidingscentra* (ROC) tendent à soutenir les différents établissements d'enseignement en organisant les relations avec les entreprises.

mode dominant de formation des jeunes sur le lieu de travail [9]. Environ 20 % d'une classe d'âge entreprend un apprentissage de base (*foundation modern apprenticeship*) en 2003-2004 et 7 % un apprentissage « avancé »⁸.

Les programmes d'enseignement professionnel à temps plein sont, de surcroît, relativement développés au Royaume-Uni comme en Pologne, scolarisant une proportion de 14/15 % des jeunes, comparable à la diffusion des seconds cycles professionnel et technologique par la voie scolaire en France (tableau 1). Le *Vocational Certificate of Education*, dit aussi A-Level professionnel, sanctionne l'enseignement secondaire de second cycle.

De nouvelles matières technologiques et professionnelles ont, par ailleurs, été introduites en premier cycle.

Ainsi, la faible « scolarisation » de la formation professionnelle caractéristique des pays anglo-saxons, d'actualité aux États-Unis et en Australie, ne semble plus vraiment de mise au Royaume-Uni, dont la situation se rapproche de celles des autres pays européens.

Transitions récurrentes, individualisation des parcours et cohésion institutionnelle en Suède, Finlande et Norvège

Des proportions des jeunes proches de la moyenne de la communauté poursuivent un enseignement professionnel en Norvège, Suède et Finlande (environ 20 % de 15 à 24 ans). Le poids de ces enseignements parmi les effectifs du second cycle est également médian (environ 60 %) (graphique 6, tableau 1).

Les jeunes accèdent un peu plus que la moyenne à un emploi en parallèle d'études secondaires en Finlande (et davantage vraisemblablement en Norvège et Islande où les sources sont incomplètes en 2005).

Les cinq pays scandinaves se singularisent par des inscriptions fréquentes, après 25 ans, à des programmes d'enseignement à temps plein et temps partiel. Les enseignements et formations publics sont gratuits et les étudiants bénéficient d'allocations d'études. Les étudiants prennent souvent une année sabbatique après la fin de l'école obligatoire ou bien à la fin de leurs études secondaires. En Finlande, seuls 90 % des adolescents poursuivent immédiatement leur scolarité après l'école obligatoire [7]. En Suède, selon un rapport du gouvernement sur l'éducation et les objectifs communautaires, les jeunes accumulent des enseignements secondaires complémentaires pour augmenter leurs chances d'être admis dans l'enseignement supérieur [13].

Les enseignements sont individualisés et organisés sous forme modulaire dès le second cycle de l'enseignement secondaire (Finlande, Suède, Islande). Les jeunes accumulent des « crédits », sanctionnant des apprentissages acquis en étudiant à un rythme adapté, au besoin. L'enseignement *général* de second cycle est accessible à temps partiel, en Suède comme en Islande. 4 % des jeunes sont concernés entre 15 et 24 ans, en moyenne. Des enseignements professionnels « sur mesure » et à temps partiel sont dispensés aux jeunes Suédois qui n'ont pas les connaissances suffisantes pour suivre l'une des spécialités habituelles du lycée (de l'ordre de 2 % du groupe d'âges). Par ailleurs, des proportions

significatives des jeunes de 15-24 ans y bénéficient de formations et cours *non formels** (5 %).

La Suède, comme la Finlande et la Norvège, ont fait l'objet de réformes convergentes du second cycle de l'enseignement secondaire, visant à regrouper ses différentes spécialités et les dispenser dans les mêmes établissements, un seul en Suède (le *Gymnasieskola*) comme en Norvège (*Videregående skole*), et deux en Finlande, les *Lukio* (lycées) et *Ammatillinen oppilaitos* (lycées professionnels).

En Norvège, l'enseignement professionnel était traditionnellement ancré sur l'apprentissage en entreprise et a été administré séparément de l'enseignement général jusqu'au milieu des années soixante-dix ; les réformes des années soixante-dix et quatre-vingts avaient pour objectif de coordonner enseignement général et professionnel en un système cohérent accordant le même statut aux enseignements pratiques et théoriques [7]. Le second cycle de l'enseignement secondaire comprend à présent deux premières années en établissement scolaire, suivies d'une année de spécialisation, qui est dédoublée lorsque dispensée en entreprise sous forme d'un apprentissage sous contrat (schéma dit « 2 + 2 »). L'élève peut cependant suivre les enseignements par la voie scolaire s'il ne trouve pas de place d'apprenti. Les apprentis, indistincts *via* les statistiques scolaires, représentaient de l'ordre de 5 % des

NOTE

8. Estimation de notre fait rapportant 136,5 milliers d'entrants en *Foundation modern* apprentissage puis 55,9 milliers d'entrées en *Advanced modern apprenticeship* [9], à l'effectif moyen d'une génération de jeunes âgés de 15 à 24 ans.

jeunes entre 15 et 24 ans fin 2004 [10]. Des formes d'apprentissages sous contrat existent également en Finlande (*graphique 5*) avec des programmes personnalisés. En revanche, la Suède ne possède pas de mode d'apprentissage sous contrat, sinon expérimental.

L'Islande se rattache au Danemark et aux Pays-Bas pour l'importance du cumul d'études et d'emploi à ces âges. Mais l'enseignement général y est très majoritaire en second cycle (*tableau 1*). Coexistent, en Islande, des établissements spécialisés d'enseignement de second cycle et des établissements polyvalents, qui ont résulté de fusions des collèges d'enseignement professionnel et des lycées généraux au milieu des années soixante-dix. Les enseignements et formations professionnels sont organisés de façon modulaire et durent jusqu'à quatre ans en équivalent temps plein. Les parts respectives de formation pratique en entreprise, sous contrat d'apprentissage et de formation scolaire théorique sont modulables. L'importance du cumul d'études et d'emploi semble due davantage à la vitalité du marché du travail qu'au mode d'enseignement professionnel.

Peu de cumul d'études et d'emploi à l'Est de l'Europe et divergence entre sources

En République Tchèque et Slovaquie, les seconds cycles d'enseignement technologique et professionnel scolarisent une forte proportion des jeunes (*graphique 6*) et ont un poids relatif écrasant, comme en Autriche (*tableau 1*).

En République Tchèque et en Slovaquie, l'enseignement est dis-

pensé par deux types d'institutions, d'une part les *střední odborné učiliště* (SOU), centres de formation d'apprentis rattachés à l'éducation à la fin des années soixante-dix, et, d'autre part, les *střední odborná škola* (SOS), qui sont des lycées d'enseignement technologiques et professionnels. Les enseignements y durent de deux à quatre ans. Le rapport entre les effectifs inscrits et les effectifs des jeunes âgés de 15 et 24 ans fournit des proportions de jeunes combinant enseignement et formation sur le lieu de travail de 13 % (République Tchèque) et 11 % (Slovaquie). Les statistiques détaillées confirment l'importance des programmes *štúdium bez maturity* et *štúdium s maturitou* dispensés dans les *střední odborné učiliště*. Les enquêtes sur les forces de travail de République Tchèque et de Slovaquie y dénombrent 10 % et 8 % de jeunes en *programme emploi-études** à ces âges, *via* des questions spécifiques, sans que ceux-ci ne soient considérés occuper un emploi, selon le standard du Bureau International du Travail⁹.

L'existence de formules d'apprentissage se discute : *« Même si les étudiants de l'enseignement secondaire professionnel sont souvent considérés comme apprentis. Il y a des élèves de l'enseignement secondaire, d'après la loi, et, de façon générale, sans contrat avec leur employeur. Leur formation pratique a habituellement lieu au collège. Même si elle est organisée en dehors du collège dans des centres ou des ateliers de formation pratique, elle est couverte par un contrat entre le collège et le prestataire. Néanmoins, des étudiants peuvent recevoir un enseignement pratique sur le lieu de travail et recevoir un enseignement au collège (SOU) pour des tiers ou des entités légales. Toute-*

fois c'est marginal, moins de 1 % des cas, ce qui contraste avec les années quatre-vingts, au cours desquelles les étudiants de SOU avaient un contrat avec une organisation qui cofinçait leur formation et leur procurait de l'argent de poche » [10].

En Hongrie et au Luxembourg, selon le même principe, l'éducation organisée (et comptabilisée) des programmes de formation professionnelle alternant école et entreprise, sans que les enquêtes communautaires sur les forces de travail ne dénombrent de jeunes poursuivant des études et occupant un emploi (*graphique 5*). L'enseignement professionnel domine au Luxembourg où, par ailleurs, le taux de chômage est faible⁹. En Hongrie, en revanche, la part relative de l'enseignement général est parmi les plus élevées (76 %), tandis que l'enseignement préprofessionnel y égale un enseignement professionnel entièrement dispensé en alternance en entreprise.

Apprentissage « à part » en Italie

En Italie, seuls 37 % des effectifs de second cycle relèvent actuellement de l'enseignement général, une même fraction relevant des programmes *préprofessionnels*, plus développés que l'enseignement professionnel *stricto sensu*. En agrégeant ces deux types d'orientation, la proportion de jeunes suivant un enseignement

NOTE

9. Au Luxembourg, le problème semble statistique. L'enquête sur les forces de travail n'identifie aucun jeune poursuivant des études formelles, bien que 5 % du groupe d'âges soit inscrit à un programme d'enseignement combinant enseignement en établissement et formation sur le lieu de travail

(pré)professionnel y est comparable à celles de l'Allemagne, du Royaume-Uni (temps partiel compris) et de Suisse (*graphique 6*). En revanche, la participation à un enseignement professionnel secondaire *stricto sensu* situe l'Italie près de la Grèce.

La formation professionnelle italienne, régionalisée, semble entretenir peu de relations avec l'enseignement. Selon le ministère du Travail italien, le pays comptait à la fin des années quatre-vingt-dix plus de 400 000 apprentis âgés de 16 à 24 ans [8]. Le contrat de travail entre le jeune et son employeur portait sur une période allant de dix-huit mois à quatre ans, l'employeur s'assurant que le jeune acquiert une qualification professionnelle, et le jeune étant tenu d'assister à des cours de formation dispensés par des organismes régionaux en dehors de l'entreprise. À l'issue de l'apprentissage, les apprentis pouvaient demander une qualification certifiée mais semblaient peu en solliciter. Un nouveau système prévaut depuis 2003, différenciant plusieurs types d'apprentissage, le premier destiné aux plus jeunes et relevant du droit à l'éducation, le deuxième, ciblant les jeunes âgés de 18 à 29 ans, focalisé sur les métiers, et le troisième conduisant à un diplôme d'enseignement secondaire ou universitaire [10].

Un mot de la Grèce, pour l'intérêt de la comparaison. L'enseignement général domine l'enseignement professionnel, relativement peu développé bien qu'en forte progression (11 % des jeunes). Une forme structurée d'apprentissage en entreprise existe, comptant de l'ordre de 1 % des effectifs du groupe d'âge à la fin des années quatre-vingt-dix et mal prise en compte par les statistiques scolaires jusqu'en 2004.

Dans les deux cas, des formules d'apprentissage en entreprise semblent exister, sans tradition scolaire solide. Peut-être un certain fossé entre mondes de l'entreprise et de l'éducation compromet-il aussi circuits et reflets statistiques.

EMPLOIS COMBINÉS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS LE NORD DE L'EUROPE

Des jeunes concilient *études supérieures* et occupation d'un emploi à peu près dans tous les pays (*graphique 4*). L'importance du phénomène varie moins d'un pays à l'autre que le cumul d'emploi et d'études secondaires, ce dernier « expliquant » donc mieux les différences entre pays des situations des jeunes de ces âges.

Ces emplois occupés en parallèle d'études supérieures sont courants aux Pays-Bas et au Danemark, comme les emplois occupés durant les études secondaires, ainsi qu'en Finlande, Slovaquie et Lettonie – plus de 15 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans. C'est également le cas, à cet âge, d'environ un jeune sur dix en Estonie, Pologne, Suisse, Autriche et au Royaume-Uni.

Aux Pays-Bas, des programmes d'enseignement supérieur sont accessibles par la voie de l'apprentissage (HBO). Les statistiques scolaires sont peu prolixes à ce sujet, n'envisageant pas de possibilité d'apprentissage en entreprise dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, de fortes proportions de jeunes bénéficient de régimes d'études supérieures à temps partiel en Pologne (7 %), Finlande et en Suède (5/6 %), la modularité, généralisée par le processus de Bologne, étant de mise depuis de nombreuses années dans l'enseignement supérieur

des deux pays scandinaves. L'absence de statistiques communautaires distinguant en fonction de l'âge programmes à temps plein et temps partiel empêche pour le moment d'en dire plus sur les pays baltes. Et détailler davantage les structures d'enseignement supérieur nous entraînerait trop avant.

PERFORMANCES DES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

On reproche souvent aux travaux spécialisés de s'attacher aux aspects « pointus » sans s'intéresser aux questions générales. Aussi semble-t-il légitime de s'interroger sur la capacité à concilier un enseignement professionnel fort, porteur d'emplois en cours d'études, avec de bonnes performances des systèmes éducatifs, en matière d'intégration des élèves les plus faibles comme d'orientation vers l'enseignement supérieur et de la recherche.

Comparer les pays entre eux montre que le développement de l'enseignement professionnel contribue à réduire le nombre de laissés pour compte (*cf.*, dans ce numéro, « Les sorties précoces en Europe »). Toutefois, un développement excessif de l'enseignement professionnel, potentiellement riche d'emplois en cours d'études, pourrait être accusé d'assécher le vivier des enseignements plus abstraits conduisant à l'enseignement supérieur. Pour évaluer la capacité qu'ont les pays à concilier l'emploi des jeunes, abondé par le cumul d'études et d'emploi, avec la protection contre les sorties précoces et la diffusion de l'enseignement supérieur, on résume les performances des systèmes

d'enseignement en un indicateur composite (*graphique 7*).

Les systèmes d'enseignements les plus performants, selon ces critères, sont quatre des cinq pays scandinaves (sans l'Islande), l'Irlande, la Belgique (3^e position), la France (6^e position), la Lituanie, Chypre et le Luxembourg (partie supérieure du *graphique 7*). Le « cumul » d'études et d'emploi et, plus généralement, l'emploi précoce des jeunes sont les plus fréquents aux Pays-Bas, au Danemark, en Suisse, en Islande, au Royaume-Uni, en Autriche et en Norvège (à droite du graphique). Ainsi, avec plus de 38 % de diplômés de l'enseignement supérieur et respectivement 9 % et 5 % de sortants précoces, le Danemark et la Norvège concilient systèmes d'enseignements performants et emplois abondants des plus jeunes. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni comptent un peu moins de diplômés de l'enseignement supérieur dans les générations récentes

et davantage de sortants précoces (14 %). Les performances du système éducatif suisse s'en rapprochent avec deux fois moins de sortants précoces et, en contrepartie, un enseignement supérieur plus fermé. La concentration des enseignements secondaires sur les spécialités professionnelles en Autriche, République Tchèque et Slovaquie leur confère une protection efficace contre les abandons des élèves les plus faibles, mais y limite, en revanche, l'accès à l'enseignement supérieur et l'ouverture vers l'innovation. À l'inverse, Chypre et l'Espagne doivent à leurs proportions élevées de diplômés de l'enseignement supérieur et à leurs taux d'emploi médians leurs positions honorables sur ce plan, en dépit de sorties précoces abondantes (Espagne).

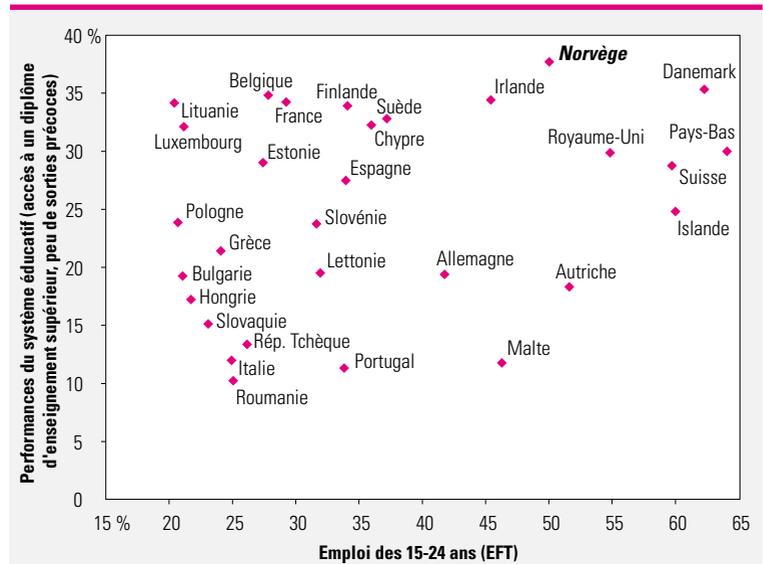


Le phénomène est-il transférable d'un pays à un autre ? La revue des enseignements suivis par les jeunes

cumulant leurs études avec un emploi montre que sa fréquence dépend pour une bonne part de la vitalité du marché du travail. Les jobs étudiants et les emplois à faible teneur horaire semblent accessibles dans des pays à revenus par habitant confortables et à taux de chômage faibles. Au Danemark, en Suisse et en Islande, les jeunes semblent ainsi avoir des opportunités d'exercer des emplois à temps (très) partiel tout en poursuivant un cursus technologique ou général. Par ailleurs, les pays peuvent éprouver des difficultés conjoncturelles pour garantir l'accueil en entreprise des programmes structurés d'alternance. Plus est forte la proportion des jeunes formés par cette voie, plus est vaste son assise économique, plus pourrait alors être importante la part de l'industrie, très réactive aux marchés. Le Danemark a connu ces difficultés à la fin des années soixante-dix comme actuellement l'Allemagne. Les données recueillies par le Cedefop suggèrent des difficultés aigues pour rémunérer sinon accueillir les apprentis en Slovaquie. Déterminante pour la pérennité des systèmes d'enseignement et de formation, cette sensibilité à la conjoncture est cependant une dimension mineure, comparée aux bénéfices espérés des relations structurées par le système dual entre l'économie et l'enseignement. Dimensions prépondérantes, les impacts sur la production des interactions entre professionnels, formateurs et enseignants complèteraient utilement l'examen du sujet.

Les jeunes vivent plus ou moins facilement l'étape dite « intermédiaire » entre études et vie active (*cf. graphiques 2 et 3*). Dans le cas du système dual, cette étape pourrait être plus justement qualifiée de première transition à part entière. Ces aspects

Graphique 7 – Performances des systèmes éducatifs et participation des jeunes à l'emploi



Source et précisions : enquêtes sur les forces de travail (EFT) 2005 ; voir annexe 2.
 Lecture – Une position de 38 % sur l'axe vertical et 50 % sur l'axe horizontal pour la Norvège signifie que ce pays présente un indicateur de performance de son système éducatif de 38 % en multipliant sa proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans (40 %) par le complément à 100 (95 %) de son taux de sorties précoces (axe vertical) et que son % d'emploi est de 50 % parmi les jeunes de 15 à 24 ans (axe horizontal).

sont importants à approfondir. Les transitions entre école secondaire et emploi sont structurellement si diverses, qu'aucune enquête internationale n'a à ce jour développé de concepts à même de les décrire et d'en évaluer les rendements avec la même acuité dans les différents pays.

Autant nous semblent fantaisistes les velléités de transposer brutalement des relations sociales et économiques qui se sont construites des décennies durant, autant les expériences de nos voisins et les leçons qu'ils tirent de leurs difficultés sont instructives. Ainsi, la possibilité de choisir entre voies pratiques et scolaires pour les mêmes matières tend à prémunir l'enseignement et la formation professionnels contre les risques de retournement conjoncturel (Norvège, Pays-Bas). Ainsi, regrouper les structures et les programmes d'enseignement semble permettre de contribuer à conférer un statut égal aux apprentissages théoriques et pratiques, et ainsi réduire l'orientation « par l'échec » vers les spécialités professionnelles et les sorties précoces. Ainsi, garantir un droit d'études étendu à tous âges et proposer des études à temps partiel à ceux qui occupent un emploi semble permettre de concilier exigence et secondes chances.

À LIRE

- [1] Site de la Commission européenne sur la stratégie de Lisbonne : http://ec.europa.eu/education/policies/2010/et_2010_en.html
- [2] « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », Odile Chagny et Olivier Passet, Centre d'analyse stratégique, *Note de veille*, n° 25, 11 septembre 2006, Paris.
- [3] *Chiffres-clés sur la formation professionnelle dans l'Union européenne*, Commission européenne, Bruxelles, 1999.
- [4] UOE data collection on education systems. Volume 1. Manual. Concepts, definitions and classifications, UNESCO, OECD, Eurostat, Montréal, Paris, Luxembourg, juillet 2006 (ronéotypé). www.uis.unesco.org/template/pdf/wei/Manuals/UOE2007manual_volume%201.pdf
Voir aussi : *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics*, OCDE, Paris, 2004. *Glossary*, annexé à *Regards sur l'éducation*, sur le site internet de l'OCDE.
- [5] *Classification Internationale Type de l'Éducation*, document 29C/20, UNESCO, mars 1997. http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/isced/ISCED_F.pdf
- [6] Règlements n° 2104/2002 du 28 novembre 2002 puis n° 430/2005 du 15 mars 2005 de la Commission européenne, *Journaux Officiels des Communautés européennes* des 29 novembre 2002 et 17 mars 2005.
- [7] Eurybase de Eurydice (informations recueillies depuis 2005). <http://eacea.ec.europa.eu/portal/page/portal/Eurydice>
- [8] *Promotion of apprenticeship and other forms of work-related training in Member States*, dossier préparant la réunion des Directeurs généraux des enseignements et formations professionnels des 27-28 septembre 1999 à Rovaniemi (Finlande), Cedefop. <http://www2.trainingvillage.gr/etv/library/apprenticeship/main.asp>
- [9] *Statistics of Education : Education and Training Statistics for the United Kingdom*, Department for Education and Skills, 2005. Voir en particulier la page 37.
- [10] Cedefop et le réseau ReferNet (Overview 2005 à 2006). http://www.trainingvillage.gr/etv/Information_resources/NationalVet/
Le passage traduit est extrait du paragraphe 0404 de *Slovakia, Overview of Vocational and Training System*, Cedefop, ReferNet, May 2005.
Voir aussi : *Czech Republic, Overview of Vocational and Training System*, Cedefop, ReferNet, May 2005.
Italy, Overview of Vocational and Training System, Cedefop, ReferNet, May 2005 (paragraphe 04).
- [11] *Regards sur l'éducation 2007, Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 2007. (Indicateurs C4 décrivant la transition des études à l'emploi). http://www.oecd.org/document/9/0,3343,en_2649_39263238_41266761_1_1_1_1,00.html
- [12] L'éducation en Allemagne. Un rapport basé sur des indicateurs accompagné d'une analyse sur l'éducation et la migration. Résumé des principaux résultats du rapport, *Konsortium Bildungsberichterstattung* (Consortium de rapports sur l'éducation), Bielefeld 2007, Allemagne. Voir en particulier les pages 19 à 22. www.wbv.de
- [13] *Education and training in Europe: A report on education and training in Sweden and the shared European goals*, Ministry of Education and Science in Sweden, Sandviken, Décembre 2003. rk@strd.se
- [14] *Classification for learning activities – Manual*, Population and social conditions 3/2006/F/N°31, Eurostat, 2006. http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtc/library?!=/public/measuring_lifelong/classifications/cla - finaldoc/ EN 1.1 &a=d

Notions statistiques sur les enseignements et formations professionnels

(Programmes d'enseignement) **combinant école et lieu de travail** : enseignements et formations dont le programme est organisé pour 25 % à 90 % du temps en entreprise. Comprend la totalité des programmes de type dual. En deçà de 25 % de formation en entreprise, le programme d'enseignement est dit **basé à l'école**, comme le baccalauréat professionnel en France. Au-delà de 90 % en entreprise, le programme de formation n'est pas considéré comme relevant de « l'éducation » ni pris en compte par les statistiques de l'éducation [4].

Classification internationale type de l'éducation (CITE), accord international sur les statistiques scolaires, consistant en concepts, définitions et classifications, conçus pour compiler et présenter des statistiques comparables dans tous les pays.

Cumulent études et emploi : les personnes occupant un emploi (standard BIT : au moins une heure de travail rémunéré au cours de la dernière semaine) et ayant poursuivi au cours des quatre dernières semaines des études ou formations, mêmes courtes, *formelles* ou *non-formelles*.

Programmes emploi-études : dans *Regards sur l'éducation* (tableaux C4), visent à mesurer au moyen des enquêtes sur les forces de travail les *programmes d'enseignement combinant école et lieu de travail*. Participer à un « programme emploi-études » prévaut sur le statut sur le marché du travail (standard BIT). Une variable spécifique nommée « type d'enseignement » était disponible dans les enquêtes européennes sur les forces de travail jusqu'en 2002 et semble maintenant seulement disponible dans certaines enquêtes nationales.

Système dual : système réglementé d'enseignement et de formation en alternance, en Allemagne, emblématique du genre.

Formels et non-formels : les enseignements ou formations **formels** sont caractérisés par l'existence d'un *programme**, organisé sous forme d'enseignement en face à face ou à distance (CLA paragraphe 4) conduisant à un diplôme ou un titre reconnu situables dans la structure nationale des qualifications (CLA paragraphe 2.2), ce qui inclut la « structure nationale des diplômes » selon les termes ISCED/UOE. Les cours et formations **non-formels** sont des formes institutionnalisées de transmission des connaissances, principalement organisées sous forme d'enseignement en face à face ou à distance, qui ne conduisent pas à un diplôme ou une qualification reconnus par la structure nationale des qualifications (CLA paragraphe 5.2), tels que des cours *ad-hoc*, « multi-niveaux » à dessein professionnel ou personnel [14].

Éducation, études initiale(s) : enseignement reçu par les personnes en préparation à leur première entrée dans la vie active, par opposition à étude ou formation **continues**, qui ont lieu au cours de la vie active. Notion imprécise en cas de transitions complexes (encadré) et mal adaptée aux problématiques « *life-long learning* ».

(Niveau) **post-secondaire (CITE 4)** : programmes d'enseignement accessibles à des jeunes qui n'ont pas les titres requis pour commencer l'enseignement supérieur (ou bien dont la durée est trop courte pour représenter un programme d'enseignement supérieur à part entière). En Europe, ce sont surtout des secondes qualifications professionnelles, préparées en au moins quatre ans en équivalent temps plein (en incluant les seconds cycles qui y destinent) et de « petits » (d'un point de vue démographique) programmes conçus pour fournir les connaissances et savoir-faire nécessaires pour accéder à l'enseignement supérieur.

(Programme d'enseignement) **professionnel ou technique** : enseignement principalement conçu pour que les participants acquièrent des compétences pratiques, savoir-faire et connaissances qu'ils emploieront dans un métier, une profession ou plusieurs d'entre eux. Les titres qui les sanctionnent sont reconnus par le marché du travail et les instances compétentes du pays (ministère de l'éducation, associations d'employeurs, etc) [5].

La CITE distingue aussi des enseignements **préprofessionnels** préparant les élèves à l'enseignement professionnel et contenant un minimum de 25 % de matières techniques.

Programme d'enseignement : vecteur ou succession d'activités éducatives et de cours organisés en vue d'objectifs définis ou d'une série spécifiée de tâches éducatives (obtention de titre requis pour atteindre une profession ou un cycle d'études supérieur, améliorer sa compréhension et ses connaissances...) [5].

Sorties précoces : pourcentage, parmi les jeunes de 18 à 24 ans, de ceux qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle (ou qui n'ont pas terminé ce cycle – *cf.*, dans ce numéro, « Les sorties précoces en Europe ») et n'ont pas suivi d'études ni de formation au cours des quatre dernières semaines.

(Enseignement à) **temps partiel** : enseignement dispensé à un rythme adapté à l'occupation d'un emploi. Programmes d'enseignements représentant moins de 75 % de la semaine habituelle de cours ou étudiants à l'emploi du temps personnel allégé d'autant (sans borne inférieure) [4]. Les formations de type dual sont répertoriées à temps plein depuis la révision de la CITE de 1997.

Les sources et le processus de Lisbonne

Les organismes communautaires recueillent et diffusent de nombreux matériaux qualitatifs et statistiques sur l'éducation et l'emploi. **Eurydice** transmet des informations de contexte sur les systèmes éducatifs émanant des ministères et d'organismes de l'Éducation, le **Cedefop** des informations sur les formations professionnelles, provenant également de ministères du Travail et de centres de recherche, **Eurostat** les données des instituts et services statistiques. Ces données répondent aux besoins du processus de Lisbonne, la méthode communautaire consistant à évaluer ensemble les avancées concrètes sur les orientations communes, de façon à repérer les pratiques efficaces [1].

L'étude mobilise principalement deux types de statistiques : les statistiques scolaires recueillies par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat (ou UOE) et les données des enquêtes communautaires sur les forces de travail (Eurostat).

Les **statistiques scolaires** (dites UOE) reposent sur des enregistrements administratifs (inscriptions d'élèves, effectifs d'enseignants, etc). Celles-ci sont harmonisées par la **classification internationale type de l'éducation (CITE)**, accord international contracté sous l'égide de l'UNESCO. L'accord est complété par des instructions de collecte sous les trois timbres (UOE) et par des listes nationales. Ces **listes** dites *mapping* détaillent un à un les *programmes d'enseignement** de chaque pays, précisent la valeur des différents critères de la classification et indiquent si les pays prennent en compte les inscriptions d'étudiants et élèves dans la collecte.

Les statistiques scolaires sont la source des indicateurs sur les programmes *combinant école et lieu de travail*.

Les **enquêtes communautaires sur les forces de travail** sont des enquêtes par sondage auprès des ménages ; elles fournissent des statistiques individuelles sur les situations à l'égard de l'emploi comme sur différentes notions harmonisées sur les enseignements et formations [6]. Elles constituent la source des indicateurs de *cumul d'études et d'emploi**. Cette étude s'appuie principalement sur des données d'Eurostat, communiquées à l'Insee fin 2006, détaillant les emplois occupés dans 31 pays européens en fonction, notamment, de leur durée hebdomadaire.

Les **estimations démographiques** fournissent les dénominateurs des principaux indicateurs (formellement un troisième type de source).

* Voir les définitions dans l'encadré « Notions statistiques sur les enseignements et formations professionnels ».

Cumul études et emploi par mode de formation et niveau d'études et taux d'emploi

% des jeunes âgés de 15 à 24 ans

	Cumul d'études et d'emploi	Cumul d'études secondaires et d'emploi	Cumul d'études supérieures et d'emploi	Cumul d'emploi et d'études formelles de niveau ?	Cumul d'emploi et de formation non formelle	Poursuites d'études (inscrits établ. enseign.)	Cumul d'études et d'emploi de 1 à 9 h par sem.	Emploi
Date	05 (moy)	05 (moy)	05 (moy)	05 (moy)	05 (moy)	03-04	05 (moy)	05 (moy)
Enquête	EFT	EFT	EFT	EFT	EFT	UOE	EFT	EFT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Allemagne	23	19	3	0	1	65	2	42
Autriche	24	15	5	0	4	53	2	52
Belgique	5	2	1	0	2	68	1	28
Bulgarie	3	0	2	0	0	50	0	21
Chypre	4	0	2	0	2	43	0	37
Danemark	44	29	9	1	5	66	17	62
Espagne	9	2	4	0	3	57	1	34
Estonie	10	2	7	1	1	62	0	27
Finlande	21	10	10	0	2	70	5	34
France	10	4	4	0	2	60	1	29
Grèce	2	1	1	0	0	64	0	24
Hongrie	3	0	2	0	0	61	0	22
Irlande	13	5	6	0	1	60	2	45
Islande	44		42		3	67	9	60
Italie	3	1	2	0	1	55	0	25
Lettonie	12	2	8	0	1	64	0	32
Lituanie	4	0	4	0	0	68	0	20
Luxembourg	3	(m)	(m)	(m)	3	44	0	21
Malte	5	2	2	0	2	43	0	46
Norvège	26		24		3	64	9	50
Pays-Bas	43	25	15	0	3	63	20	64
Pologne	9	3	5	0	0	69	0	21
Portugal	4	2	1	0	0	54	0	34
Rép. Tchèque	3		2		1	61	0	26
Roumanie	2	1	1	0	0	47	0	25
Royaume-Uni	26	11	6	1	8	57	5	55
Slovaquie	2	0	1	0	1	53	0	23
Slovénie	17	5	9	1	1	66	3	32
Suède	14	6	3	0	5	67	5	36
Suisse	38	27	5	0	6	57	5	60
UE 27 (ensemble)	13,3	7	4	0	2	60	3	35

Sources : statistiques scolaires (UOE), Enquêtes sur les forces de travail (EFT) - Diffusion des données : Eurostat.

Précisions : les indicateurs des enquêtes européennes sur les forces de travail présentées dans cette étude sont des moyennes des indicateurs à 15-19 ans et 20-24 ans (pour limiter l'effet des variations démographiques). L'âge est mesuré à l'enquête (fin de la semaine de référence), ce qui permet de saisir au premier trimestre de l'année des jeunes comparables à ceux du quatrième trimestre ; on passe d'une génération à l'autre quand on passe d'une année scolaire à l'autre (et d'une classe à l'autre).

Remarque : l'accès à des emplois de moins de dix heures est exceptionnel parmi les nouveaux adhérents de la Communauté (sauf Slovaquie) comme parmi leurs jeunes : moins de 1 % de l'ensemble des emplois recensés en 2005. La forte hétérogénéité statistique qui en résulte pose question : particularité du marché du travail, *artefact* statistique accentuant l'effet d'une conjoncture économique difficile, etc.

Performances des systèmes éducatifs (accès à un diplôme d'enseignement supérieur et faible proportion de sortants précoces)

Pour 100 : voir « Dénominateur »

	Diplôme d'enseignement supérieur	Sortants précoces	Indicateur de performance du système éducatif
Âge	25-34	18-24	
Date	05 Q2	2005	
Dénominateur	Population 25-34 ans	Population 18-24 ans	
	(16)	(17)	(18)
Autriche	20	9	18
Belgique	40	13	35
Bulgarie	24	20	19
Suisse	31	8	29
Chypre	40	18	33
Rép. Tchèque	14	6	13
Allemagne	23	14	19
Danemark	39	9	35
Estonie	34	14	29
Espagne	40	31	27
Finlande	37	9	34
France	39	12	34
Grèce	25	13	21
Hongrie	20	12	17
Irlande	39	12	34
Islande	34	26	25
Italie	15	22	12
Lituanie	38	9	34
Luxembourg	37	13	32
Lettonie	22	12	20
Malte	20	41	12
Pays-Bas	35	14	30
Norvège	40	5	38
Pologne	25	6	24
Portugal	18	39	11
Roumanie	13	21	10
Suède	37	12	32
Slovénie	25	4	24
Slovaquie	16	6	15
Royaume-Uni	35	14	30
UE 27	27,1	15,6	22,9

Sources : enquêtes sur les forces de travail (EFT) 2005 - Diffusion des données : Eurostat (site web).

Cf. graphique 7.

Indicateurs de performance : produit de la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans, par le complément à 100 du pourcentage de sortants précoces (2005).

Nota bene : en Estonie, Pologne et Lettonie, au Royaume-Uni, en Slovaquie, Roumanie et Irlande, la proportion de diplômés CITE 5-6 à 25-29 ans est plus élevée qu'à 25-34 ans (notre référence ici), à cause de progrès éducatifs récents.